

	FONCTION CENTRALE		Code : processus management
			Rév :
			Version 1
CHARTRE RELATIVE AUX DECLARATIONS DES EVENEMENTS INDESIRABLES IFSI//IFAS			
Rédaction : Manager Qualité IFSI//IFAS	Validation : Directeur	Approbation : Directeur	
Date d'application : janvier 2026	Diffusion : Equipe pédagogique, administrative, étudiants infirmiers, élèves aides-soignants, professionnels apprenants, intervenants non permanents.		

Charte relative aux déclarations des évènements indésirables

Les centres de formation du Centre hospitalier de Bourg-en-Bresse Fleyriat sont engagés dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. A ce titre, la présente charte a pour vocation de décliner notre politique de sécurité et de qualité et de promouvoir notre culture positive de l'erreur, en apprenant de nos erreurs ou des difficultés rencontrées. Pour renforcer notre démarche d'amélioration continue, il est indispensable de tirer les enseignements, jour après jour, activités après activités, de la survenue de tout évènement pouvant affecter la qualité et la sécurité de nos prestations.

Il est donc nécessaire de pouvoir **recenser la majorité des évènements porteurs de risque** qui peuvent survenir tout au long de notre activité afin de les identifier, d'évaluer leur niveau de criticité (fréquence et gravité) et **d'apporter les mesures préventives et / ou correctives** nécessaires.

Pour cela, les centres de formation ont mis en place une **procédure de gestion des évènements indésirables**.

Il est de la responsabilité de chacun d'entre nous de signaler spontanément et rapidement, tout incident, accident ou non-conformité (ou toute information directement en lien avec celui-ci), y compris sans conséquence apparente, ceci afin d'améliorer les pratiques et les organisations. Toute déclaration doit être factuelle et constructive.

Chaque personne, quelle que soit sa fonction, est invitée à s'impliquer dans cette logique de déclaration afin de contribuer à la recherche permanente du plus haut niveau de sécurité et de qualité au sein de notre structure.

Nous vous remercions pour votre implication dans cette démarche collective qui fait partie intégrante de notre culture de sécurité.